

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 9 MAI 2023

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL DU 27/03/2023

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 27 mars 2023.

2. CRÉATION D'UN LOCAL POUBELLES SOUTERRAIN AU BOURG DE SAINT-VIDAL

Dans la continuité de l'aménagement du bourg de SAINT-VIDAL, le conseil municipal estime qu'il est judicieux de procéder à la création d'un local souterrain pour entreposer les nombreux conteneurs poubelles qui défigurent le lieu et qui se trouvera ainsi dissimulé sous l'espace public. Ces travaux viennent en complément de l'aménagement de l'espace culturel entrepris au centre bourg. La communauté d'agglomération qui effectue le ramassage des déchets a été consulté et approuve ce nouveau dispositif.

Monsieur le Maire présente au conseil le devis réalisé par l'entreprise VALLADIER, le coût global de ces travaux s'élèverait à 30 700 € HT. Cette opération est éligible à l'aide de la RÉGION.

Le plan prévisionnel de financement pourrait s'établir comme suit :

| Coût du projet | | Recettes prévisionnelles | | |
|---------------------|----------------|-------------------------------|--------|----------------|
| Nature des dépenses | Montant HT | Nature des recettes | Taux | Montant |
| Terrassement | | Subvention Région AuRA | 48.86% | 15 000 |
| Bâti local | | | | |
| | | Autofinancement de la commune | 51.14% | 15 700 |
| TOTAL | 30 700€ | TOTAL | | 30 700€ |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Valide le projet du nouveau local à conteneurs poubelles enterré,
- Valide son plan prévisionnel de financement tel que décrit ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de financement auprès de l'organisme public qu'est la Région AuRA
- Donne pouvoir au Maire de signer la convention et tous documents nécessaires à cette réalisation pour l'aménagement de ce local à conteneurs poubelles enterré.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023 de la collectivité.

3. QUESTIONS DIVERSES

- Pour l'espace de jeux, des demandes de devis sont à l'étude pour s'adapter au mieux à l'espace et à l'âge des enfants au bourg ainsi qu'à GRAZAC.
- Les travaux pour consolider le talus suite au passage de la SNCF sont en cours de réalisation par l'entreprise SDRTP qui réalise la nouvelle station d'épuration.
- La bibliothèque va inviter un écrivain Albert DUCLOZ le 01/07/2023 pour une animation suivie d'une séance de dédicaces.
- Tout le monde espère qu'il y aura du monde demain mercredi 10/05/2023 pour la préparation de la fête du jeu. Les affiches et les flyers sont en cours de réalisation. (Cf. l'AGGLO)
- Les nuisances sonores dues aux soirées dans les salles communales laissent à penser qu'une autre solution devra être trouvée.
- La séance est levée à 21h25.